



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'AD PEP 81
Mercredi 28 mai 2008**

Le présent compte-rendu comporte 5 pages.

Présents :

Mesdames :

Elisabeth RAYNAUD (médecin RDCT), Frédérique THIBAUT (Trésorière générale adjointe), Françoise VASSEUR (DDEN 81), Hélène BUYSSE (Déléguée MAIF), Michèle BOUNHIOL (FOL 81), Marie-Ange BALANCA (Trésorière de la SL Mazamet), Françoise VATTIER, Marie PAYRASTRE (Secrétaire de la SL Carmaux) [8]

Messieurs :

Michel AZEMA (IA-DSDEN, Président de l'ADPEP 81), Maurice DIEVAL (Vice-président de l'AD PEP 81), Francis MATHIEU (Trésorier de l'AD PEP 81), José VERGNIORY (Président MAE 81), Yves TREILHOU (DDEN), Robert CLARENC (Conseil Général du Tarn), Michel BENOIT (Conseil Général du Tarn), Serge BAYLE (Secrétaire Général de l'AD PEP 81), Pierre VATTIER, Pierre CLOT (secrétaire de la SL de GAILLAC), Patrick JANY (Trésorier de la SL Albi), Yann LEMONSU (Se-Unsa), Robert COUFFIGNAL (Snu-ipp FSU), Alain ESTIVAL, François GIOVANNINI (Président de la SL Carmaux), François CANIVENC (Secrétaire de la SL Centre Tarn) [16]

A titre consultatif :

Messieurs Christophe BIGEYRE (cadre associatif), Yannick GREGOIRE (comptable), Monsieur Philippe MERCIER (futur cadre associatif de l'AD PEP 81). [3]

La liste des membres présents est annexée au cahier de délibération de l'AD PEP 81 et consultable au siège départemental.

Excusés :

Messieurs :

Jean-Marc LAURENS, Charles MOREAU & Maurice PELISSOU, membres de la commission de contrôle des comptes de gestion, Alain MEUNIER (Président du Comité départemental JPA), Patrick NEOLAS.

Excusés avec Délégation de pouvoirs :

Mesdames :

Christine COMBES (Trésorière de la SL Gaillac), Marie-Claude MZALI (IEN, Présidente de la SL Gaillac), Charlotte TIRAN, Edith DIEVAL, Eliane CAZOTTES, Marie-José MATHIEU, Laurence DELRIEU, Martine GUTTIEREZ, Stéphanie SANZ, Nathalie ALVERNHE, Marie-Dominique LAMONEYRIE, Mariette DREUILHE, Marie-Christine VERGNET, Catherine ALBOUY, Christine BALSAX, Anne SICARD, Marie-Thérèse BENOIT, Ramona VERDALES, Fabienne ROQUES, [19]

Messieurs :

Stéphane RESPAUD (IEN, Président de la SL Mazamet), Thierry MARTIN (IEN, Président de la SL Castres), Philippe BORIES (IEN, Président de la SL Centre Tarn), Jean-Marie GUY (Président de la section départementale MGEN), Frédéric CHABBERT (Secrétaire de la SL CASTRES), Daniel GIRARDELLI (OCCE), Robert VERGNET, Dominique CHERAMY (Principal du Collège Victor Hugo), Didier HUC, Alain RODIERE, [10]

M. Michel AZEMA, Président de l'ADPEP 81, souhaite la bienvenue aux participants et déclare la séance ouverte à 15H00. Il remercie M. BENOIT & M. CLARENC, Conseillers généraux représentant M. le Président du Conseil général du Tarn, de leur participation à la présente assemblée.

Ordre du jour :

1. Rapport d'activité ;
2. Rapport financier ;
3. Commission de contrôle des comptes ;
4. Montant de l'adhésion ;
5. Organisation des sections locales ;
6. Perspectives 2008-2009 ;
7. Election des membres du Conseil d'Administration ;
8. Présentation du nouveau permanent associatif ;
9. Questions diverses.

1. Rapport d'activité 2007

(Confer : document préparatoire)

M. BIGEYRE présente le rapport d'activité 2007. Le nombre d'adhésions individuelles est en baisse constante depuis plusieurs années. Cette tendance est malheureusement constatée dans l'ensemble des associations complémentaires de l'Enseignement public et des associations d'Education populaire.

Un débat s'engage entre les membres de l'assemblée générale sur les difficultés constatées au niveau des adhésions des établissements scolaires. Les participants regrettent la faible mobilisation des établissements, des équipes de direction et des enseignants du second degré, en dépit du nombre important d'actions de solidarité au profit des élèves qui y sont accueillis.

Les membres de l'assemblée générale adoptent à l'unanimité le rapport d'activité 2007.

2. Rapport financier

(Confer : document préparatoire)

Compte de résultat :

M. Francis MATHIEU, trésorier général de l'AD PEP 81, présente les comptes de résultat des sections locales, du siège et de l'ensemble de l'association. Il explique le résultat de l'exercice 2007, au cours duquel les produits des activités du siège ne viennent pas équilibrer les charges dues au fonctionnement.

Bilan :

M. MATHIEU présente le bilan 2007 ainsi que l'état de trésorerie au 31/12/07.

Budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel 2008 fera l'objet d'une modification lors du point budgétaire de mi-exercice en raison de l'arrêt du projet de SAPAD régional au niveau l'URPEP Midi-Pyrénées. (le projet est différé)

3. Commission de contrôle des comptes

(Confer : document préparatoire)

M. BIGEYRE excuse les membres de la commission de contrôle des comptes de gestion, retenus par ailleurs. Il donne lecture du rapport de la commission de contrôle en date du 19/05/2008. En foi de quoi et sur proposition de la commission de contrôle des comptes, il propose à l'assemblée générale de donner quitus de leur gestion pour l'année 2006 aux membres du conseil d'administration.

M. MATHIEU et M. BIGEYRE font part des principales indications données par la commission de contrôle des comptes :

- l'organisation d'une réunion annuelle ou bisannuelle des trésoriers du siège et des sections locales afin d'harmoniser les procédures comptables utilisées ;
- un travail d'analyse et de simplification du plan comptable utilisé par le biais de la mise en commun de la comptabilité et de la trésorerie, au vu du grand nombre d'écritures générées par le fonctionnement de la convention de gestion de la trésorerie au regard de la petite taille et de la faible activité de l'association.

Les administrateurs s'engagent à ce que les remarques des membres de la commission de contrôle soient prises en compte et mises en œuvre pour une meilleure organisation et un meilleur fonctionnement.

M. AZEMA, Président de l'AD PEP 81, soumet au vote de l'assemblée générale le bilan d'activité, le compte de résultat, le bilan, l'état de trésorerie et le budget prévisionnel 2007.

Les membres de l'assemblée générale adoptent à l'unanimité le compte de résultat, le bilan, l'état de trésorerie. A l'unanimité, le résultat 2007 est affecté aux fonds associatifs sans droit de reprise.

Après avoir entendu le rapport de la commission de contrôle des comptes de gestion, les membres de l'assemblée générale donnent à l'unanimité quitus de leur gestion pour l'année 2007 aux membres du conseil d'administration.

Les membres de l'assemblée générale adoptent à l'unanimité le budget prévisionnel 2008.

Les membres de l'assemblée générale renouvellent le mandat de M. Jean-Marc LAURENS en tant que contrôleur des comptes de gestion de l'AD PEP 81.

**Les membres de l'assemblée générale mandatent le bureau pour pourvoir les deux postes de contrôleur des comptes de gestion actuellement vacants et délègue au conseil d'administration la procédure de nomination des deux adhérents retenus pour exercer ces fonctions.
Le conseil d'administration rendra compte de cette procédure lors de la prochaine assemblée générale.**

4. Montant de l'adhésion

Après en avoir débattu, les membres de l'assemblée générale fixent les tarifs des cotisations à 0,70 Euros par élève dans le premier degré et décident de maintenir la cotisation individuelle dégressive par seuil pour le second degré telle qu'elle a été déterminée par le conseil d'administration du 14 juin 2006 :

| Nombre d'élèves | | Cotisations dégressive Les PEP 81 par élève et par seuil Présentation aux établissements | | |
|------------------------|------|---|----------|----------|
| de | à | | Mimumum | Maximum |
| 1 | 99 | 0,70 € | 0,70 € | 69,30 € |
| 100 | 199 | (nb élèves x 0,6) + 10 € | 70,00 € | 129,40 € |
| 200 | 599 | (nb élèves x 0,225) + 85 € | 130,00 € | 219,78 € |
| 600 | 1199 | (nb élèves x 0,133) + 140 € | 220,00 € | 299,47 € |
| 1200 | ... | (nb élèves x 0,11) + 168 € | 300,00 € | |

Les cotisations individuelles adultes sont fixées à 5,00 (cinq) Euros par personne. L'assemblée générale proroge le principe des dons adopté en 2006 : possibilité donnée aux adhérents individuels de procéder à un don au-delà du montant de l'adhésion fixé par l'assemblée générale, le montant global de ce don ouvrant droit à réduction d'impôts.

5. Organisation des sections locales & renouvellement des membres du bureau de l'association.

(Confer : document préparatoire)

M. BIGEYRE présente aux membres de l'assemblée générale les candidatures de M. François GIOVANINNI et de Mme Marie PAYRASTRE respectivement au poste de président et de secrétaire de la section locale de Carmaux. Afin de permettre à cette section de fonctionner au mieux dans les meilleurs délais, les candidatures de M. François GIOVANINNI et de Mme Marie PAYRASTRE seront examinées lors du conseil d'administration du 4 juin 2008 ; les mandats et délégations de gestion seront mis en œuvre au plus tôt.

Les administrateurs des autres sections locales seront désignés au cours du Conseil d'Administration de rentrée, au mois de septembre ou octobre 2008, conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'association.

Les présidents des sections locales devront veiller à ce que les remarques de la commission de contrôle des comptes soient prises en compte et mises en œuvre pour une meilleure organisation et un meilleur fonctionnement.

D'autre part, deux postes de membres du bureau de l'association devront être pourvus lors de la séance du conseil d'administration du 4 juin 2008 :

- le poste de secrétaire général(e)
- le poste de secrétaire général(e) adjoint(e)

Les membres de l'assemblée générale prennent acte de ces informations et souhaitent la bienvenue aux nouveaux administrateurs.

6. Perspectives 2007 - 2008

Les membres de l'assemblée générale débattent des d'orientations pour 2008-2009 :

Activité propre à l'AD PEP 81

- Recherche d'une possibilité d'action dans le domaine social et médico-social. (DSMS)

Relance de la campagne d'Adhésions

- Dons des adhérents individuels :
Maintien de la possibilité donnée aux adhérents individuels de procéder à un don au-delà du montant de l'adhésion fixé par l'assemblée générale, le montant du don ouvrant droit à réduction d'impôts. Les services fiscaux devront être consultés quant à l'habilitation autorisant une déduction fiscale à hauteur de 90 % du montant des dons et de la cotisation.
- Adhésion des établissements scolaires :
Maintien du principe de cotisations individuelles dégressives par seuil.

Activité de la Commission des nouvelles aides PEP

- Poursuivre la réflexion sur les types et modes d'aides actuels,
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du règlement départemental des aides ;
- Organiser des rencontres entre les trésoriers des différentes entités.

Renforcement du réseau PEP

- En fonction des orientations et des décisions de l'assemblée générale fédérale des 20 et 21 juin 2008 à Clermont-Ferrand, inscrire l'AD PEP 81 dans une logique de renforcement du maillage territorial et de structuration de l'échelon régional

Domaine éducatif et des Loisirs

- En fonction des orientations et des décisions de l'assemblée générale fédérale des 20 et 21 juin 2008 à Clermont-Ferrand, poursuivre la politique de placement de séjours éducatifs et pédagogiques ainsi que de séjours de vacances, notamment en faveur des personnes handicapées.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les orientations proposées. Elle donne mandat aux administrateurs pour leur mise en œuvre dans le cadre des statuts et du règlement intérieur de l'AD PEP 81 et du projet fédéral 2006-2010.

7. Election des membres du Conseil d'Administration

(Confer : document préparatoire)

Le Conseil d'administration, réuni en séance le 02 avril 2008, a décidé de soumettre au vote des membres de l'assemblée générale départementale les candidatures suivantes :

- n°08 : M. Yves TREILHOU, représentant élu des DDE N ;
- n°10 : M. José VERGNIORY, représentant la section départementale MAE ;
- n°11 : M. Jean-Marie GUY, représentant la section départementale MGEN ;
- n°13 : M. Yann LEMONSU, représentant le syndicat S e-UNSA ;
- n°14 : M. Robert COUFFIGNAL, représentant le syndicat Snu-ipp FSU ;
- n°18 : M. Francis MATHIEU, représentant les adhérents de l'association ;
- n°22 : Un représentant la section locale de Castres à désigner lors de la désignation des nouveaux administrateurs des sections locales (séance du conseil d'administration de rentrée - Article 17 du règlement intérieur : Agrément et Pouvoirs des sections locales)

Les membres du conseil d'administration sont renouvelés à l'unanimité.

8. Présentation du nouveau cadre associatif

M. AZEMA présente M. Philippe MERCIER aux membres de l'assemblée générale.

Suite aux travaux de la commission d'entretien en date du 14 courant, M. Philippe MERCIER a été recruté au poste de cadre associatif des PEP 81 pour succéder à M. Christophe BIGEYRE, avec effet au 1^{er} septembre 2008.

M. MERCIER appartient au corps des professeurs des écoles ; il est titulaire des diplômes du CAAPSAIS options G et F ainsi que d'une licence en Sciences de l'Education. Il occupe actuellement les fonctions de directeur du pôle enfants de la MDPH du Tarn.

Le Président remercie M. BIGEYRE pour son implication, son dynamisme et son action au sein des PEP 81 depuis sa prise de fonction en septembre 2004.

9. Questions diverses.

Aucune question diverse n'a été déposée avant la séance de la présente assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, M. AZEMA remercie les participants et lève la séance à 17H00.

Le secrétaire de séance : Christophe BIGEYRE